

Rappel par recommandé AR : 30,00 €

Melle NAJI Cyrine
30 Avenue du Bel Air

75012 PARIS

QUITTANCE POUR LA PERIODE DE AVRIL 2026

Paris, le 01/05/2026

Pour le bien : HERI01-003 situé à :

30 Avenue du Bel Air

75012 PARIS

LIBELLES	CREDIT
Loyer paiement de mars 2026. (Virement	1 120,00 €
Loyer paiement de février 2026. (Virement	505,00 €
Loyer paiement de avril 2026. (Sans mod	255,00 €
Charges paiement de mars 2026. (Virement	60,00 €
Charges paiement de avril 2026. (Sans m	60,00 €

TOTAL QUITTANCE 2 000,00 €

La présente quittance est éditée sous réserve d'encaissement

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tout supplément pouvant être dû en vertu des lois et conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toute poursuite qui aurait pu être engagée et de toute décision de justice qui aurait pu être obtenue.

En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre de location.

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versés sur le présent terme même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement de termes antérieurs.